30 Chemin de Fortune
64100 BAYONNE
Association Loi 1901 n° W 641006310



9 RUE DE BORDA
40100 DAX
N° W401003116

LAÏCITÉ

Bulletin n°21





Il y a 40 ans, l'abolition de la **peine de mort**

EDITORIAL

Cher lecteur ,

A la Une : Hommage à Samuel PATY et au quarantième anniversaire de l'abolition de la peine de mort, le 09 octobre 1981. Je vous invite à découvrir l'article 3 de la loi de 1905, Clemenceau le lutteur. Un accent sur Robert Badinter et son combat contre la peine de mort. Mais également cheminer sur l'histoire de la race « occidentale ».

Je vous souhaite une bonne lecture.

Une brève histoire de l'Egalité

Thomas Piketty

Ce volume, qui complète Laïcité et enseignement, se veut un rassemblement ordonné de quelques matériaux pour la réflexion. Il n'est pas une anthologie des grands textes laïcs, ne prétend ni à l'exhaustivité, ni rendre compte de la totalité des questions engagées dans le débat laïc. La présentation chronologique qui est faite illustre la conviction de l'auteur " que l'idée laïque s'est construite dans la longue durée, et que cette construction ne sera jamais achevée tant que des hommes s'efforceront de penser les questions de leur temps pour affirmer l'humanité de l'homme ".

L'ouvrage est organisé en quatre parties et la présentation des textes est précédée d'une brève biographie de son auteur. * Les précurseurs (de Socrate Auguste Comte) * Les constructeurs (de Edgar Quinet à Alain) * Les adversaires (de Adolphe Tiers à Jean-Paul II) * Le débat continue (de Gaston Bachelard à Paul Ricoeur). Un index thématique permet au lecteur d'explorer certains thèmes récurrents, selon ses besoins. Un index des auteurs et des titres des textes complète l'ensemble.

Autre ouvrage de l'auteur



La laïcité est aujourd'hui malmenée. Elle l'est par ses adversaires traditionnels, par l'émergence d'un islamisme politique qui conteste les fondements mêmes de la société issue de la philosophie des Lumières et de la Révolution française. Elle l'est par ses faux-amis qui, par faiblesse de volonté ou complicité, acceptent trop souvent de passer avec ses adversaires des compromis qui la dénaturent.
Elle a besoin d'être défendue, expliquée, promue. En répondant de manière directe aux questions qui sont régulièrement posées à propos de la laïcité, l'auteur propose ici un argumentaire militant à tous ceux qui veulent être de ce combat. L'ensemble des références fournies, qu'elles soient juridiques, historiques ou philosophiques, fait de cet ouvrage une sorte de manuel à l'usage du citoyen laïque.

Thomas Piketty



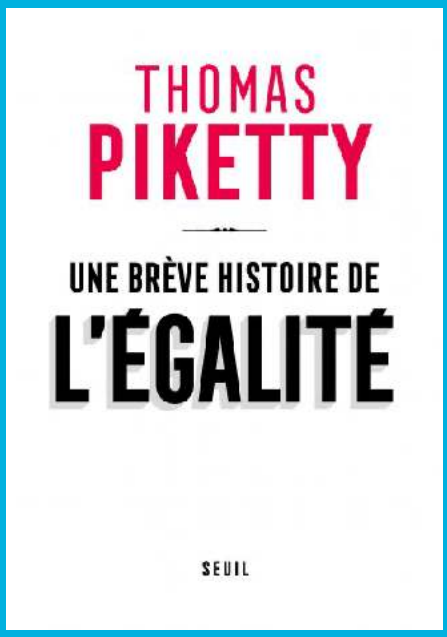

Thomas Piketty est un économiste français né le 7 mai 1971 à Clichy. Reconnu en France et à l'étranger pour son travail de recherche concernant les inégalités économiques, ce fondateur de l'École d'économie de Paris a fait grand bruit en 2013 avec la publication de son essai Le Capital au XXIe siècle. Ayant reçu de nombreux prix, il sort un nouvel essai sur l'économie en 2019 : Capital et Idéologie.

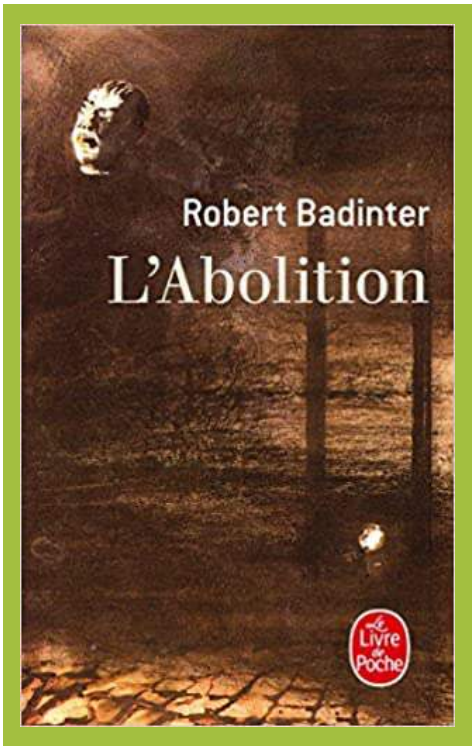

L'abolition

Robert BADINTER

RESUME

Ce livre est le récit de ma longue lutte contre la peine de mort. Il commence au jour de l'exécution de Claude Buffet et de Roger Bontems, le 24 novembre 1972, et s'achève avec le vote de l'abolition, le 30 septembre 1981. Depuis lors, l'abolition s'est étendue à la majorité des Etats dans le monde.

Elle est désormais la loi de l'Europe entière. Elle marque un progrès irréversible de l'humanité sur ses peurs, ses angoisses, sa violence. A considérer cependant les exécutions pratiquées aux Etats-Unis, en Chine, en Iran et dans de nombreux autres pays, le combat contre la peine de mort est loin d'être achevé. Puisse l'évocation de ce qui advint en France servir la grande cause de l'abolition universelle.

R. BADINTER

Podcast Ouest France : Il y a 40 ans, l'abolition de la peine de mort

Durée 31 minutes

https://podcasts.ouest-france.fr/broadcast/11403-Quand-l-Histoire-fait-l-actu

Voilà 40 ans la peine de mort était abolie en France lors des débuts du premier septennat de François Mitterrand et grâce au rude combat mené par Robert Badinter, alors ministre de la Justice. Le 17 septembre 1981, Robert Badinter alors garde des Sceaux prononçait un discours resté célèbre à l'Assemblée nationale pour demander l'abolition de la peine de mort en France. La loi sera votée le lendemain par les députés puis adoptée 12 jours plus tard par le Sénat et promulguée le 9 octobre. Infatigable pourfendeur de la peine capitale, le ministre de la Justice parvenait à faire passer un texte majeur de la République. Mais le chemin pour y arriver pris… 190 ans. Pourquoi, le pays des droits de l'homme mis si longtemps pour y aboutir ? Et comment Badinter est-il parvenu à ses fins ?

Robert Badinter

Né le 30 mars 1928 à Paris, est un homme politique, juriste et essayiste français. Professeur de droit privé et avocat au barreau de Paris, il se fait connaître pour son combat contre la peine de mort dont il défend l'abolition devant le Parlement en 1981.

Proche de François Mitterrand, il est successivement garde des Sceaux de 1981 à 1986 puis président du Conseil constitutionnel de 1986 à 1995. Il est aussi sénateur des Hauts-de-Seine de 1995 à 2011.

Tout au long de son engagement politique, il a pris position pour la réinsertion des détenus, pour une série d'évolutions du Code pénal ainsi que pour la lutte contre l'antisémitisme.

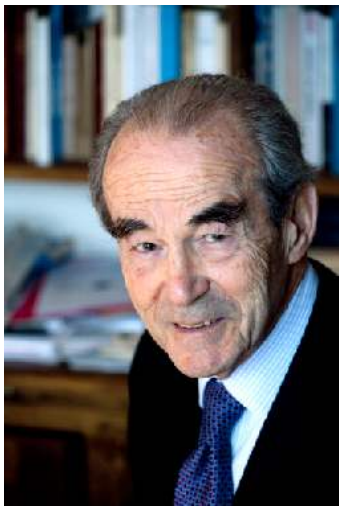

LES ORIGINES

Promulguée le 9 décembre 1905, la loi concernant la séparation des Églises et de l'État est l'aboutissement d'un long processus de laïcisation et de sécularisation engagé depuis la Révolution française. Elle proclame la liberté de conscience, garantit le libre exercice des cultes et met en place un nouveau régime des cultes.

La loi de 1905 proclame en premier lieu la liberté de conscience : **"La République assure la liberté de conscience"**. Elle a pour corollaire la **liberté religieuse**, la liberté d'exercice du culte et la non-discrimination.

Loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État.

(Publiée au Journal officiel du 11 décembre 1905)

TITRE PREMIER
Principes.

ART. 3.- Les établissements dont la suppression est ordonnée par l'article 2 continueront provisoirement de fonctionner, conformément aux dispositions qui les régissent actuellement, jusqu'à l'attribution de leurs biens aux associations prévues par le titre IV et au plus tard jusqu'à l'expiration du délai ci-après.

Dès la promulgation de la présente loi, il sera procédé par les agents de l'administration des domaines à l'inventaire descriptif et estimatif :

1° Des biens mobiliers et immobiliers desdits établissements ;
2° Des biens de l'Etat, des départements et des communes dont les mêmes établissements ont la jouissance.

Ce double inventaire sera dressé contradictoirement avec les représentants légaux des établissements ecclésiastiques ou eux dûment appelés par une notification faite en la forme administrative.Les agents chargés de l'inventaire auront le droit de se faire communiquer tous titres et documents utiles à leurs opérations.

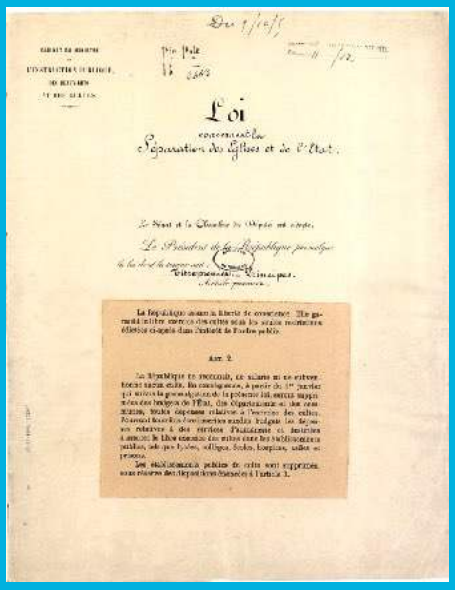
Loi
concernant la
Séparation des Églises et de l'État.

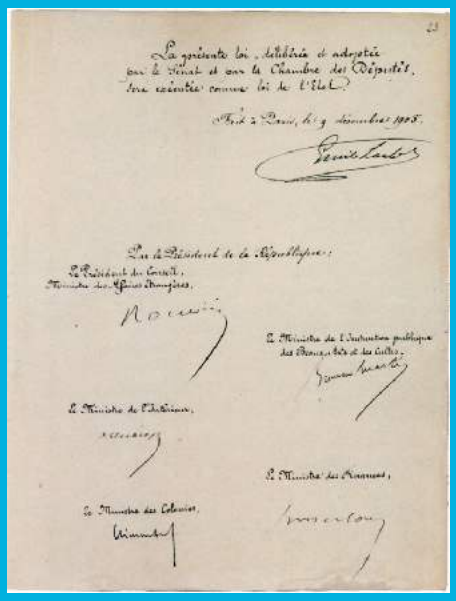

La loi de 1905 : textes



Ils ont pensé la laïcité (3). Clemenceau, le lutteur

Républicain radical et athée, Georges Clemenceau sera, durant sa longue carrière, un adversaire implacable de l'Eglise et des forces politiques qui la soutiennent. Son crédo ne variera pas : les droits de l'Homme et la loi républicaine doivent l'emporter sur le dogme religieux et les droits de Dieu.

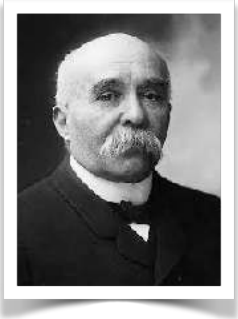

On a oublié que la guerre, ce diable d'homme la menait depuis un demi-siècle. Tous azimuts. Contre la peine de mort, cette "imbécillité" et cette "honte". Contre la politique coloniale "coupable et folle" de la France. Contre la censure, au nom de la liberté d'expression. Contre les massacres des Arméniens commis par "l'autocratie ottomane" et le "fanatisme religieux". Ou encore la guerre des Dix Ans, menée aux côtés de Victor Hugo, pour l'amnistie des Communards.
Mais le combat qui rassemble tous les autres, c'est celui de la République laïque, émancipatrice et protectrice des droits de l'homme.

https://www.franceculture.fr/emissions/ils-ont-pense-la-laicite/clemenceau-le-lutteur



Kwame Anthony Appiah

Kwame Anthony Appiah est professeur de philosophie et de droit à New York University. Petit-fils, par sa mère, d'un ancien Ministre des Finances britannique et neveu d'un des rois du Ghana par son père, il est aujourd'hui l'un des penseurs les plus influents dans le monde anglo-saxon. Après Pour un nouveau cosmopolitisme (Odile Jacob, 2008) et Le code d'honneur: Comment adviennent les révolutions morales (NRF essais, Gallimard, 2012), Repenser l'identité est le troisième livre de l'auteur à paraître en français.

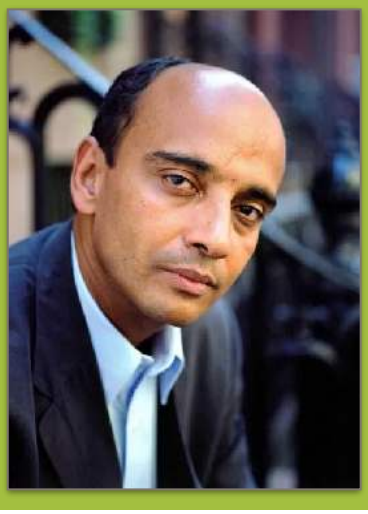

Repenser l'identité

Kwame Anthony Appiah

RESUME

Malgré la difficulté de définir ce que le mot identité recouvre vraiment, entre le champ social et l'intime, le concept a envahi le débat public depuis de longues années. Sa prévalence est devenue un enjeu majeur au sein de nos sociétés et un défi pour les politiques. Kwame Anthony Appiah, quant à lui, procède à un examen systématique de l'identité pensée en fonction de catégories telles que la croyance, le genre, la citoyenneté, la couleur, la classe ou la culture. En questionnant la validité de ces critères, il remet en cause nos partis pris et hypothèses quant à la manière dont l'identité serait une chose évidente ou innée. Il parvient à démontrer au contraire comment elle se fabrique, et son exposé, limpide, est appuyé par une érudition époustouflante. Il n'hésite pas à nourrir cette réflexion de sa propre expérience et de sa biographie pour nous amener à voir que non seulement il existe des identités conflictuelles, mais que ce sont peut-être précisément nos conflits intérieurs qui créent le besoin de définir artificiellement ces identités. Dans une approche radicale, il démontre à quel point ces constructions identitaires à l'œuvre dans nos sociétés modernes sont le résultat d'approximations plutôt que de données objectives. Qu'il s'agisse du sens du mot « nation », de notre perception de la question raciale, des différences sociales ou du mythe de la culture occidentale, Appiah déconstruit point par point nos certitudes et élargit l'horizon vers un dépassement du piège identitaire.

Extrait

Femme, homme, autre ?

L'image de l'identité est, de fait, une généralisation de modes de pensée sur le genre dont les universitaires féministes sont les pionnières. Le féminisme a fait appel à des idées théoriques pour arriver à l'égalité des femmes et rendre possible leur émancipation par rapport aux vieux schémas d'oppression. Toutes les sociétés humaines ont une forme de système de séparation des individus selon leur sexe – un moyen de penser la signification de la distinction entre hommes et femmes. Mais les théories féministes nous permettent de voir ce que les innombrables systèmes de séparation des individus selon leur sexe ont en commun tout en nous permettant d'être conscients de leurs différences.».

Race et histoire dans les sociétés occidentales

Par Jean-Frédéric SCHAUD & Silvia Sebastiani est

RESUME

Ce livre présente les processus de racialisation qui ont ponctué la transformation de l'Europe et de ses colonies de la fin du Moyen Âge à l'âge des révolutions. Cette histoire éclaire l'évolution des sociétés, des institutions, des cultures et des théories. Elle décrit la volonté de catégoriser les individus et les groupes, de les enclore dans des identités présentées comme intangibles, de discriminer les collectifs dominés, voire d'organiser l'oppression à grand échelle contre des populations définies par leur race.

La racialisation procède par naturalisation des rapports sociaux et des caractères physiques et moraux qui se transmettent de génération en génération, à travers la procréation. Elle repose sur une contradiction : le racisme affirme que les gens sont prisonniers de leur race et s'emploie néanmoins à gérer la transformation des races.

Quatre coups de projecteur permettent de rendre compte de cette histoire : la noblesse de naissance face à l'anoblissement, la nature juive ou musulmane qui persiste dans le sang des convertis, l'origine ineffaçable des métis dans l'Amérique coloniale, la déshumanisation des Africains par la traite esclavagiste.

Ces phénomènes sont les expériences séculaires sur lesquelles les auteurs des Lumières se sont fondés pour classer l'humanité en races. Ils hiérarchisent les groupes humains mais proclament aussi l'universalité des droits de l'homme. Le siècle des philosophes peut alors se lire comme le fruit d'une histoire passée, autant que comme le fondement d'une histoire inachevée, la nôtre.

Extraits

INTRODUCTION

Ceci est un livre d'histoire. Il porte sur le recours aux catégories raciales dans l'organisation des relations de pouvoir sous l'Ancien Régime dans les sociétés occidentales. Il analyse les pratiques et les idéologies politiques qui manifestaient la conviction que les caractères des personnes et des groupes se transmettaient de génération en génération à travers des processus où intervenaient, entre autres, le corps, ses organes, ses fluides. Étudier les usages de la race comme ressource politique consiste à identifier un ensemble de gestes, d'institutions, de normes et d'argumentations qui ne cessent de se transformer au fil du temps. Pendant des siècles, en actes et en mots, les rapports sociaux ont été identifiés à des relations naturelles.

Ni les sciences sociales ni les sciences du vivant n'accordent de réalité autre que fictive à ces races inventées pour conforter la domination politique. Mais, dans le domaine des relations de pouvoir, la part imaginaire est indissociable des déterminations matérielles de l'existence, et en ce sens non moins réelle qu'elles. On a donc affaire à des fictions qui peignent les caractères sociaux comme s'ils étaient des traits naturels. Bien plus que de simples collections de préjugés ou de stéréotypes, il s'agit d'une série d'idéologies, dont on entend retracer l'histoire. Ce livre traite donc des systèmes sociaux et de leurs cadres d'interprétation, tels que les gens du passé les ont énoncés et vécus.

Jean-Frédéric Schaub,



directeur d'étude à l'*École des Hautes Études en Sciences Sociales*, est spécialiste des monarchies ibériques des XVIe et XVIIe siècles ; il se consacre à l'histoire politique des royautés d'Ancien Régime, à la question de l'esclavage atlantique et à la minorité juive en contexte espagnol.



Silvia Sebastiani est historienne et enseigne à l'*École des Hautes Études en Sciences Sociales*. Spécialiste des Lumières, de l'histoire intellectuelle et des savoirs anthropologiques du monde britannique et de l'espace atlantique, elle a consacré ses travaux à la question de la race et du genre dans cette période.

